



Dunkerque

## Participation ? Rentrons dans la danse des petits pas décalés

■ Je m'appelle Anne Planté et je suis «animatrice Démocratie locale» au sein de la Direction Générale des Territoires et de la Vie de Quartier de la Ville de Dunkerque.

■ Avant d'en dire plus sur cette direction et sur ma mission, voici quelques points de repère. Dunkerque est une ville de 70.000 habitants. Elle est la Ville Centre d'une agglomération de 210.000 habitants et est membre de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Elle a une histoire particulière : elle est faite de fusions et d'une association de communes. En effet, la Ville est aujourd'hui constituée de cinq quartiers : Dunkerque Centre, Dunkerque Sud, Malo-Les-Bains, Rosendaël et Petite Synthe. Les trois derniers quartiers étaient autrefois des Communes à part entière qui, au début des années '70', ont fusionné avec Dunkerque. Elle est

également composée d'une Commune associée : Mardyck.

■ Depuis le début des années '90', la nouvelle Municipalité cherche à faire évoluer son mode d'action publique et son mode d'organisation en tenant compte de cette histoire. Redonner sens et place à ces «quartiers» (c'est-à-dire ces anciennes communes) dans l'animation et le développement de la Ville, redonner et réentendre la parole des habitants de ces quartiers. La Ville tente ainsi de développer la participation des habitants, d'abord à l'échelle des quartiers, et de renforcer les dynamiques de démocratie locale.

■ Chacun de ces quartiers se voit ainsi doté d'une mairie de quartier, d'une équipe d'Adjoints de quartier et d'un conseil de quartier (appelé ici «Conseil Communal») qui est composé d'habitants. Mardyck est dotée également d'une

mairie mais aussi d'une commission consultative et d'un maire délégué. Par ailleurs, certains de ces quartiers (Dunkerque Sud, une partie de Dunkerque Centre et une partie de Petite Synthe) relèvent de la Politique de la Ville (et du «Grand Projet de Ville»). Ils sont, en regard des difficultés auxquelles ils sont confrontés, prioritaires de l'action publique. Ils sont l'espace de démarches de projets de développement ou de «renouvellement urbain».

■ Enfin, la Ville soutient aussi, depuis 1994, l'ADuGES (l'Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux) dans la transformation des centres sociaux en maisons de quartier, maisons du citoyen, en espace de démocratie participative agissant «au cœur des quartiers».

■ Dans ce contexte, les missions de ma direction sont les suivantes :

- améliorer de façon continue les dispositifs de participation des habitants : les conseils communaux, les maisons de quartier...
- accompagner le processus de déconcentration (ou de «territorialisation») des services publics municipaux, notamment autour des mairies de quartier : comment faire en sorte que les services publics municipaux (et non municipaux) se «rapprochent» des habitants et des quartiers, prennent mieux en compte leurs attentes, préoccupations ou projets tout en tentant aussi de répondre aux besoins de perspectives d'avenir (à plus long terme)...
- mettre en œuvre des projets de territoire sur certains secteurs de la Ville (Petite Synthe...) et de transférer ces démarches à moyen et long termes sur l'ensemble des quartiers de la Ville. Il s'agit de développer des démarches de projets avec les élus, les habitants, les services de la Ville, les partenaires (CUD, bailleurs, Etat, Région, Département, AGUR...).

■ Bien entendu, ces trois volets de l'action de la direction se croisent : mettre en œuvre des projets de quartier pour améliorer la qualité de vie est aussi une démarche pour développer les dynamiques de démocratie locale et la citoyenneté et, pour réussir ceci, il est nécessaire que les services publics agissent en prenant mieux en compte le quartier, ses habitants et ses usagers, bref qu'ils se «territorialisent» davantage...

■ La direction à laquelle j'appartiens, anime une équipe composée :

- d'une part, d'acteurs qui agis-

sent prioritairement sur les quartiers : directeurs de mairies de quartier, chefs de projet de territoire plus particulièrement ;

- d'autre part, d'acteurs qui agissent sur l'ensemble du territoire communal, avec, sur certaines questions, des priorités sur certains quartiers : je fais partie de cette petite équipe-là (nous sommes 3).

■ Dans cette direction, quelle est ma mission ? Elle est transversale et en même temps ciblée. De formation de sociologue, je tente d'apporter un soutien méthodologique et un accompagnement pour transformer et améliorer le travail de certains dispositifs de démocratie locale, pour créer de nouveaux outils (atelier permanent de sécurité, atelier de vie de quartier...), pour mieux intégrer les habitants dans certaines démarches de projet.

■ Il s'agit aussi de tenter, avec les acteurs concernés, de mettre en dialogue les différents espaces de participation entre eux (le conseil de maison de quartier en dialogue avec le conseil commu-

nal, ou encore avec l'atelier de vie de quartier...) mais aussi avec les espaces de démocratie représentative (le Conseil Municipal...). Il s'agit encore, pour moi, et avec d'autres, de définir des stratégies pour développer une culture du projet participatif (avec les habitants) et partenarial (ceci plus particulièrement autour des maisons de quartier).

■ Les acteurs principaux avec qui je travaille sont les directeurs des maisons de quartier, les directeurs des mairies de quartier, les chefs de projet, des techniciens de certains services de la Ville, et certains partenaires (l'ADUGES, la Fédération des Centres Sociaux du Nord, CAF, AGUR...). Je travaille donc surtout avec des techniciens et des élus de la Ville, des partenaires, mais aussi lors de certaines phases (bilan...) avec des habitants (membres du conseil communal, membres des conseils de maisons de quartier, d'un atelier de travail urbain...). Il m'arrive aussi de travailler avec des consultants de bureau d'études sur certaines démarches.



Réunion d'installation du conseil communal de Dunkerque-Petite Synthe - 2001

## «Un pas de côté»

■ La stratégie que je tente de suivre (avec d'autres) vise à créer des décalages, permettre les «pas de côté». Comment ? En posant des questions pour mieux voir ensemble ce qu'on est en train de faire et ce qu'on n'a pas l'habitude de voir, imaginer comment on pourrait faire un peu autrement, puis en faisant un peu autrement, aborder les difficultés rencontrées et les réussites, et faire à nouveau un pas de côté pour les voir et, etc.. Chercher ensemble, décentrer le regard et agir de manière décalée par rapport à une habitude ou à une histoire. C'est long... Car, il s'agit de soutenir les transformations des façons de faire, de voir, de penser, de s'organiser... On est alors forcément sur du long terme.

■ Parfois cela passe par des temps de travail avec certains acteurs pour les accompagner dans leur démarche de projet (maison de quartier par exemple) et dans leur «prise de risque» - c'est souvent vécu comme ça - de «faire autrement».

■ Cela passe aussi par la création ou le renforcement des conditions de cet accompagnement collectif. Voici quelques exemples:

- le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment nous apporte son aide «formatrice» à l'animation d'ateliers sur la sécurité avec des techniciens, des élus, des habitants ;
- une démarche d'accompagnement/formation des habitants des conseils communaux est engagée pour développer du débat, accélérer certaines évolutions....
- etc...

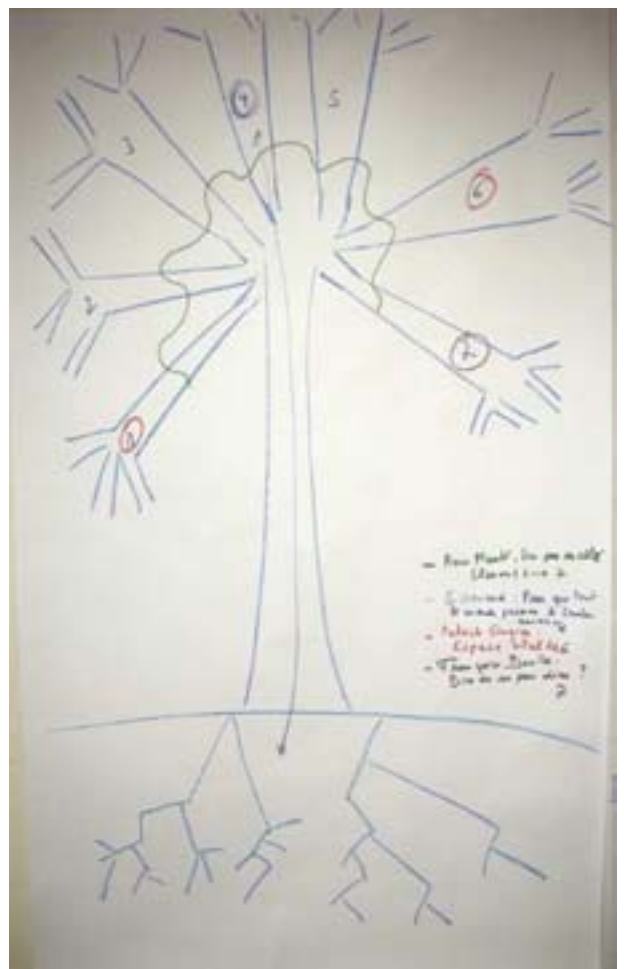
■ Cela passe aussi par le faire: arrêtons de gamberger et faisons, nous comprendrons mieux

ensuite.

■ Cela passe encore par la création des conditions politiques pour faire reconnaître et rendre légitime ces nouvelles manières d'agir : faire en sorte que les avancées et les évolutions ne reposent pas seulement sur la seule énergie d'individualités mais qu'elles soient reconnues, intégrées et donc soutenues par les institutions et leurs représentants. Il s'agit de faire en sorte que les institutions elles-mêmes regardent ce qui se tente et pensent leur organisation et leur fonctionnement pour soutenir voire générer ou transférer ces évolutions. Il s'agit de créer les conditions d'une prise de conscience collective, des acteurs de terrain aux élus et représentants d'institutions ou d'associations en passant par les hiérarchies.

■ C'est pourquoi (c'est un exemple) l'évolution des maisons de quartier est aujourd'hui soutenue par une convention liant les principaux partenaires de l'ADuGES : Ville, CAF, Département, Fédération des Centres Sociaux du Nord, Etat, Région. Là, en fonction des orientations de la Ville, et après une phase de bilan, j'ai initié et animé des temps de travail avec les partenaires, situés à différents niveaux (acteurs de terrain, hiérarchies, élus...) pour faire émerger cette convention qui aujourd'hui implique acteurs de terrain, hiérarchies, élus et partenaires. Aujourd'hui, il

s'agit pour moi de me mettre en retrait progressivement de cette animation pour qu'elle soit appropriée par le collectif. Mon rôle évolue donc: je me recentre sur la mobilisation des services de la Ville pour qu'ils accompagnent les projets des maisons de quartier et pour travailler le lien entre le projet de la maison de quartier et le projet de quartier, etc... L'animation de cette convention et l'accompagnement méthodologique de sa mise en œuvre sont aujourd'hui assurés par la Fédération des Centres Sociaux du Nord, tandis qu'un bureau d'étude nous apportera, tout au long de la démarche, son regard et son évaluation du processus en cours. Il nous aidera à voir ce que l'on est en train de faire ensemble, pour réajuster au fur et à mesure que l'on avance et pour préparer l'éventuel transfert des enseignements vers d'autres maisons de quartier et territoires.



*Arbre à palabre «participation des habitants, un mot glaneur de sens»*

# Un «pas de côté» pour développer quelle participation des habitants

■ Les questions que je me pose pour créer ou favoriser ces décalages et ces déséquilibres, et que je pose à (avec) mes interlocuteurs (on cherche alors collectivement ensemble) sont les suivantes : de quelle participation s'agit-il ? Quel sens donne-t-on à ce terme - «glaneur de sens» dit Pierre Mahey (merci Pierre) - ? Que vise-t-on au travers de telle action de participation : que plus d'habitants animent des activités de loisir au sein de la maison de quartier ? Une appropriation du quartier, de la ville, de la maison de quartier... ? Une construction du lien social ? L'évolution du service public (de sa prestation, du rapport à l'usager...) ? Le développement de la citoyenneté active... ? Une participation à la construction des choix publics pour une ville, un territoire, un quartier ? Etc. .

■ Quel sens ? Comment y voir plus clair ? Comment, si cela s'avère être la bonne question (ce n'est pas toujours le cas), tendre vers davantage de citoyenneté active au travers de notre manière d'aborder la participation des habitants et de la faire vivre ou tout simplement de la «recevoir».

■ Comment faire le lien avec les espaces décisionnels, avec les représentants du peuple, quel rôle doivent jouer les techniciens... ?

■ Le sens de cette participation des habitants étant multiple, développer une démarche avec des techniciens et des élus amène (m'amène, nous amène) continuellement à poser, dans les moments pertinents, ces questions, à tenter de s'éclaircir, tout en agissant. Mais cela veut dire aussi, qu'on avance collectivement progressivement, comme par étape ...

■ Mes perspectives ? Poursuivre avec cette visée de contribuer au développement de la participation citoyenne... Et sur le plan plus personnel, développer mes capacités et des compétences dans ces dynamiques de changement.

## Recherche échanges autour d'expériences «d'accompagnement au changement»

■ Je recherche à faire des rencontres et à échanger avec des personnes qui vivent des expériences d'accompagnement au changement autour de cette vaste question de la citoyenneté ou de la démocratie locale, quel que soit le thème (urbain ou social au sens large), quel que soit le niveau ou l'échelle d'action.

■ Ce peuvent être des animateurs d'atelier de travail urbain, des directeurs de service, des animateurs, des chefs de projet, des habitants militants dans une association ou dans un conseil de quartier..., des élus, des chercheurs... : comment s'y prennent-ils ? Quelle stratégie et quelle posture adoptent-ils pour faire évoluer leur propre regard et ceux avec lesquels ils travaillent ou militent, comment s'y prennent-ils pour faire évoluer les organisations ou les institutions, comment affrontent-ils les difficultés auxquelles ils sont confrontés, quels enseignements ils tirent de leurs expériences...



### Anne PLANTE, sociologue

Animatrice Démocratie locale, Direction Générale des Territoires et de la Vie de Quartier, Ville de Dunkerque,

Hôtel de Ville  
BP 6-537

59 386 DUNKERQUE CEDEX 1

Tél. : 03 28 26 28 90

E-mail : [aplante@ville-dunkerque.fr](mailto:aplante@ville-dunkerque.fr)

### Formation à l'animation d'espaces publics urbains

#### Habitat et Développement

UCL - Unité d'Urbanisme et Développement Territorial  
Place du Levant, 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve  
Site web : [www.urba.ucl.ac.be/hd](http://www.urba.ucl.ac.be/hd)

#### «arpenteurs»

Place des Ecrins, 9 - F-38600 Fontaine  
Site web : [www.arpenteurs.fr](http://www.arpenteurs.fr)

#### Institut Social Lille Vauban

Campus St Raphaël, Bat C  
83, Boulevard Vauban, F-59044 Lille Cedex  
Site web : [www.islv.com.fr](http://www.islv.com.fr)

#### Maîtrise d'ouvrage déléguée

#### IREV - Institut Régional de la Ville

23, Rue Roger Salengro -BP 318 -59 336 Tourcoing Cedex-  
Site web : [www.irev.fr](http://www.irev.fr)

#### Editeur responsable

#### Habitat et Développement - UCL

ISSN : 1378-3513

Crédit photos pages 1 et 2 : Service Communication de la Ville de Dunkerque